

La pauvreté, nouvelle frontière géographique ?

Catherine Sélیمانovski est agrégée de géographie et docteur en géographie. Elle a enseigné dans le secondaire et à l'université de Strasbourg. Elle est aujourd'hui maître de conférences à l'IUFM de Montpellier. Ses recherches portent sur l'inscription spatiale des inégalités sociales en France au regard des mutations territoriales et de la mondialisation.

La pauvreté n'a pas disparu avec la richesse dans les pays développés. Réalité sociale prégnante, elle contrarie l'idéal égalitaire sur lequel est fondée la démocratie et suscite de très nombreuses études en sciences sociales. En se saisissant du concept de *frontière*, on peut tenter de faire une géographie de la pauvreté qui déconstruit les propos courants sur la *fracture sociale*, les *poches de pauvreté*, l'*exclusion*, le *mal des banlieues* et dépasse la vision substantialiste des lieux découlant habituellement de ces propos. L'objectif de cette géographie est de déchiffrer ce qui se joue entre la position dominée des populations en situation de pauvreté dans la société et leur position dans l'espace en examinant les multiples conjonctions qui s'établissent entre leur disqualification sociale, leur situation résidentielle et leurs pratiques de l'espace.

La géographie universitaire s'affirme aujourd'hui comme une science sociale dont l'objet, l'espace géographique, est produit par les relations entre l'espace et la société. Dans les années 1970, des sociologues urbains conceptualisèrent ces relations et leurs avancées furent à la base d'un courant de pensée pluridisciplinaire qui s'est intéressé à l'inscription spatiale des inégalités sociales, à la ségrégation et aux divisions sociales dans la ville. En géographie, ce courant s'est affirmé dans les textes fondateurs de la géographie sociale. Par la suite, tous les géographes ont interrogé subtilement les relations entre le social et le spatial, en déplaçant le centre de gravité de l'analyse tantôt sur le social, tantôt sur le spatial. L'accent a porté sur l'interdépendance du social et du spatial, sur l'espace comme facteur explicatif des faits sociaux, il a aussi porté sur les rapports que les sociétés nouent avec leur espace géographique. Des géographes et des historiens ont également montré les paradoxes indépensables qui accompagnent l'explication des relations entre le social et le spatial. Les recherches récentes s'appuient sur le postulat de la consubstantialité du social et du spatial et reprennent, à travers le filtre de la territorialité, l'étude des rapports que les individus et les sociétés entretiennent avec leur espace.

Tous ces travaux attestent du pouvoir explicatif de l'espace mais soulignent que l'espace ne signifie rien s'il est détaché du social. Si le social explique le spatial et si le spatial explique le social, il n'y a ni correspondance, ni réciprocity mécaniques dans les relations qu'entretiennent le social et le spatial. L'espace géographique n'est pas un simple décalque des rapports sociaux. De nombreux facteurs viennent perturber une inscription des faits sociaux qui serait automatique et de nombreux effets spatiaux interfèrent en retour dans la production des faits sociaux. De plus, les interactions entre les territoires hérités construits par des logiques aujourd'hui dépassées et les territoires actuels brouillent encore un peu plus l'intelligibilité des liens entre le social et le spatial.

La géographie de la pauvreté est fondée sur ce paradigme de l'interdépendance du social et du spatial, mais jusqu'à la fin des années quatre-vingt, les études sur la pauvreté dans les pays riches étaient rares. Raymonde Séchet dont la thèse a été publiée en 1989 faisait figure de pionnière. Après l'adoption du RMI en décembre 1988, la pauvreté a été abordée par le biais de ce dispositif et progressivement, de plus en plus de géographes se sont emparés de l'objet *pauvreté* en prônant une approche pluridisciplinaire et une ouverture vers la recherche-action. Il y eut, en 1993, le Géoforum de l'Association Française pour le Développement de la Géographie, *À la découverte des pauvretés et exclusions, regards croisés* puis, en 1996, le Festival International de Géographie de Saint-Dié, *Terres d'exclusions, terres d'espérances*. Parallèlement, les recherches en géographie sur le thème des banlieues et de la politique de la ville se sont multipliées, à l'image des travaux d'Hervé Vieillard Baron.

La définition de la pauvreté donnée par Georg Simmel en 1907 constitue la clé de l'approche sociale de la pauvreté. En exposant que l'individu touché par la pauvreté n'est pas exclu mais au contraire lié à la société par la relation d'assistance, Georg Simmel a montré que la pauvreté touche des personnes très différentes par leurs appartenances et leurs histoires. Elles partagent l'expérience commune de la quête incertaine ou impossible du travail, perçoivent des aides qui les rendent redevables à la société et les installe dans une situation de dépendance dans laquelle elles sont tenues de répondre aux injonctions des intermédiaires sociaux. De ce fait, elles passent une frontière intérieure. Derrière la frontière de la pauvreté et à ses portes, on trouve des personnes très différentes par leurs appartenances et leurs histoires, des personnes pour lesquelles la quête du travail est devenue difficile, incertaine ou impossible : des hommes, des femmes, des jeunes sans qualification, des moins jeunes usés par le travail physique, des isolés, des chargés de familles, des natifs du village, du quartier, de la ville voisine ou du reste de la France, des immigrés, des Tsiganes, des réfugiés, des sans-abri, des citadins, des campagnards... Ces personnes n'ont pas de liens entre elles, mais toutes endurent de grandes difficultés liées à leur impécuniosité, cause et / ou conséquence de multiples problèmes matériels, professionnels, familiaux, culturels conduisant à la désaffiliation. Elles ont en commun de vivre leur situation de pauvreté dans une société de consommation où prime la réussite matérielle. Elles font ainsi l'expérience douloureuse de la disqualification sociale.

Comme toutes les frontières, la frontière de la pauvreté est une limite marquée par le politique dont la spatialité est inséparable de sa genèse : « la frontière n'est pas un fait spatial avec des effets sociologiques, mais un fait sociologique qui prend une forme spatiale » écrit le même Georg Simmel en 1908. Pourquoi le fait de penser la frontière de la pauvreté interpelle-t-il de manière insistante ? Parce que la frontière protège et expose tout à la fois, parce qu'elle matérialise dans le temps et dans l'espace, les jeux entre le dehors et le dedans, entre liaisons et séparations. Penser la frontière de la pauvreté conduit inmanquablement à démêler des processus ambivalents et réversibles. La frontière suggère à la fois la coupure et la couture, la séparation de ce qui est proche et le maintien de liens de part et d'autre de la limite ainsi que l'exercice de nouveaux liens, l'enfermement et la protection, le mouvement aller et le mouvement retour, la nécessité de la limite et sa transgression possible.

La spatialité de la frontière de la pauvreté est liée à deux phénomènes complémentaires. Premièrement, la position sociale disqualifiée des populations touchées par la pauvreté correspond à une situation résidentielle défavorable dans des espaces rétractés par rapports aux espaces de vie de la population active. Ce sont des espaces peu attractifs, mal dotés en équipements et en services rares, mal desservis par les réseaux de transports publics et/ou privés. Le problème de la distance aux services se pose de manière aiguë pour les personnes

en situation de pauvreté car la modicité de leurs moyens financiers ne leur permet pas d'assumer convenablement le coût de leurs déplacements et encore moins de compenser d'éventuelles carences en matière de transports publics. Par ailleurs, la simple concentration résidentielle de populations en situation de pauvreté, dont une partie est issue de l'immigration étrangère, produit une disqualification de l'espace considéré, à plus forte raison si celui-ci correspond à un territoire de la politique de la ville. Deuxièmement, le passage de la frontière signifie l'entrée dans une situation d'hétéronomie sociale, qui se traduit notamment par l'incapacité d'accéder aux privilèges qu'apportent les formes actuelles de la mobilité. Or la mobilité symbolise la modernité contemporaine, laquelle confronte les sociétés à une mise en mouvement générale. Sans connexion à des réseaux performants, sans beaucoup de moyens de se déplacer, les personnes en situation de pauvreté échappent mal aux pesanteurs de l'espace et au poids de leur condition sociale. Ce corollaire délétère de la pauvreté se lit à la fois à l'aune de la vie humaine et à l'échelle des temps courts : les opportunités de migrations résidentielles, professionnelles, familiales des personnes en situation de pauvreté sont restreintes, voire inexistantes alors que l'amplitude et l'intensité de leurs déplacements quotidiens et saisonniers pour des raisons familiales, professionnelles ou ludiques sont réduites. Les personnes en situation de pauvreté expérimentent ainsi une *territorialité du repli* qui résulte à la fois d'un phénomène d'échouage dans un milieu peu valorisant et d'un phénomène d'enfermement dans un espace vécu rétréci.

En croisant la situation résidentielle, la territorialité des populations en situation de pauvreté et les effets de territoire générés par les politiques publiques de traitement de la pauvreté, on peut établir que la trace de la frontière de la pauvreté est polymorphe. À la campagne, dans le périurbain et les beaux quartiers, les personnes en situation de pauvreté sont dispersées. La trace de la frontière de la pauvreté devient transparente. Les individus, qui ne peuvent pas se fondre dans la foule, portent le poids des regards désapprobateurs ou hostiles dirigés vers eux. Dans ces territoires, tous les acteurs du système de traitement de la pauvreté cherchent à faire disparaître les stigmates de la pauvreté derrière le paravent plus acceptable du chômage. La pauvreté cachée n'en devient que plus honteuse. Dans le centre des villes, la visibilité des individus ou des petits groupes d'individus, SDF dans la ville, est maximale mais la trace de la frontière est labile. Pour les « naufragés » de la société, la ville est le territoire du dernier refuge. Ici, la frontière est repoussée aux limites de la vie en société. Les sans-abri portent la mauvaise conscience de la société, pourtant ils ne représentent que la partie émergée du phénomène de pauvreté. Leur présence, si troublante dans l'espace public, a pour effet pervers de dissimuler aux yeux de la société l'importance et la diversité des autres situations de pauvreté, plus ordinaires. La frontière de la pauvreté s'inscrit avec beaucoup de force dans les quartiers sensibles de la politique de la ville où résident de très nombreux ménages en situation de pauvreté. Cette frontière est redoublée car elle est générée par plusieurs phénomènes associés deux à deux : extranéité et pauvreté, ségrégation résidentielle et territorialité du repli, territorialité individuelle de la « finitude » et territorialité collective du conflit. Néanmoins cette frontière si marquée et si complexe apparaît dans les représentations communes comme une simple frontière ethnique, ainsi de manière paradoxale, la pauvreté demeure invisible aux yeux de la société dans les territoires où elle est pourtant la plus représentée.

La frontière de la pauvreté se durcit tandis que les inégalités sociales et le chômage se renforcent. Pourtant, dissimulée par de nombreux jeux de masques et d'échelles, elle est peu apparente aux yeux de la société. Elle s'efface puis réapparaît furtivement à la faveur de l'actualité : journée de lutte contre la misère, redécouverte périodique de bidonvilles, arrivée de l'hiver... La fréquente disparition de la frontière de la pauvreté dans les représentations

sociales nous empêche de prendre la mesure de cette question. Il faut donc veiller à ce que la pauvreté soit comprise dans toutes ses dimensions pour répondre au défi majeur que représente l'effacement de la frontière. Il faut militer pour que la pauvreté ne soit pas rangée au rang des faits divers mais soit considérée dans toutes ses dimensions. Nous pourrions ainsi mieux comprendre les situations de pauvreté, mieux combattre la pauvreté ou mieux promouvoir le combat contre la pauvreté, sans jamais oublier qu'il s'agit d'un combat contre la pauvreté et non d'un combat contre les pauvres.

Catherine Sélیمانovski

Bibliographie

BAILLY A. S. (dir.), *Terres d'exclusions, terres d'espérances*, Actes du FIG, Paris ECONOMICA, 1997.

BAREL Y. « Le social et ses territoires », *Espace, jeux et enjeux*, BRUNET R., AURIAC F. (dir.), Paris, Fayard, 1986, p. 127-138.

BEGAG A., « Frontières géographiques et barrières sociales dans les quartiers de banlieue », *Annales de Géographie*, Paris, nème 625, 2002, p. 265-284.

BOURDIEU P. (dir.), *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1993, coll. « Libre examen ».

CASTEL R., *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995.

CASTEL R., *L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?*, Paris, Seuil, 2003, coll. « La République des Idées ».

CHAMBORÉDON J.-C., LEMAIRE M., « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, vol. XI, 1970, p. 3 33.

DECLERCK P., *Les naufragés, avec les clochards de Paris*, Paris, Plon, coll. « Terre humaine », 2001.

DIMÉO G., « Que voulons-nous dire quand nous parlons d'espace ? », *Logiques de l'espace*, LÉVY J., LUSSAULT M. (dir.), Paris, Belin, 2000, coll. « Mappemonde », p. 37 48.

FOURCAUT A. (dir.), *La ville divisée, les ségrégations urbaines en question*, France XVIIIe XXe siècles, Paris, Créaphis, 1996.

FRÉMONT A., CHEVALIER J., R. HÉRIN, J. RENARD, *Géographie sociale*, Paris, Masson, 1984.

GÉOFORUM 1993, *À la découverte des pauvretés et exclusions. Regards croisés, Géographes Associés*, nème 14-15, Lyon, Association Française pour le Développement de la Géographie (AFDG), MATHIEU N. (dir.)1994.

GROUPE FRONTIÈRES, ARBARET-SCHULZ C., BEYER A., PIERMAY J.-L., REITEL B., SÉLIMANOVSKI C., SOHN C., ZANDER P., « La frontière, un objet spatial en

mutation », *EspacesTemps.net*, Textuel, 29.10.2004,
<http://espacestems.revues.org/document842.html>

JAILLET-ROMAN M.-C., « La politique de la ville a-t-elle encore un avenir ? » *Raison Présente*, Paris, n° 151, 3e trimestre 2005, p. 5-20.

LEDROUT R., « L'homme et l'espace », *Histoire des m urs*, POIRIER J. (dir.), Paris, Gallimard, 1990,1, p. 59-113, coll. « Encyclopédie de la Pléiade ».

LEFEBVRE H., *Le droit à la ville*, Paris, Anthropos, 1968.

MAURIN E., *Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*, Paris, Seuil, 2004, coll. « La République des Idées ».

OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA PAUVRETÉ ET DE L'EXCLUSION SOCIALE, *Les travaux 2000, le Rapport 2000 ; Les travaux 2001-2002, le Rapport 2001-2002 ; Les travaux 2003-2004, le Rapport 2003-2004 ; Les travaux 2005-2006, le Rapport 2005-2006* ; Paris, La Documentation française, 2000, 2002, 2004, 2006.

PAUGAM S., *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF, 1993, coll. « Sociologies ».

PAUGAM S., *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, PUF, 2005, coll. « Le lien social ».

RHEIN C., « Intégration sociale, intégration spatiale », *L'espace géographique*, Paris, Montpellier, Belin / RECLUS, 2002, n° 3, p. 193-207.

SÉCHET R., *Mythes égalitaires et pauvreté, une approche géographique*, Paris, Éditions du CNRS, 1989.

SÉCHET R., *Espaces et pauvretés. La géographie interrogée*, Paris, L'Harmattan, 1996.

SÉLIMANOVSKI C., « La frontière de la pauvreté à Strasbourg », *Bulletin de l'Association de Géographes français*, n° 4, 2004, p. 498-508.

SÉLIMANOVSKI C., « Une frontière sociale redoublée dans les quartiers sensibles des grandes agglomérations françaises », *Tropisme des Frontières*, VELASCO GRACIET H., BOUSQUET C., L'Harmattan, 2005, coll. « Géographie et Cultures », p. 53-64

SÉLIMANOVSKI C., « Les politiques publiques de traitement de la pauvreté à l'épreuve du territoire », *Territoires en action et dans l'action*, DODIER R., ROUYER A., SÉCHET R. (dir.) Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Géographie sociale », 2008.

SÉLIMANOVSKI C., *La frontière de la pauvreté*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Géographie sociale », 2008.

SIMMEL G., *Les pauvres*, 1re éd. 1907, Paris, PUF / Quadrige, 1998.

SIMMEL G., *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, 1re éd. 1908, Paris, PUF, 1999.

VANT A. (dir.), *Marginalité sociale, marginalité spatiale*, Paris, Éditions du CNRS, 1986.

VANT A., « À propos de l'impact du spatial sur le social », *Espace, jeux et enjeux*, BRUNET R., AURIAC F. (dir.), Paris, Fayard, 1986, p. 97-110.

VIEILLARD-BARON H., *Les banlieues françaises ou le ghetto impossible*, Éditions de l'Aube, 1994 (Monde en cours).

VIEILLARD-BARON H., « Quartiers 'sensibles' et politique de la ville : bilan d'une recherche », *L'espace géographique*, Paris, Montpellier, Belin / RECLUS, 2000, nème 3, p. 237-254.

WACQUANT L., *Les prisons de la misère*, Paris, Éditions Raisons d'Agir, 1999.

WACQUANT L., *Parias urbains. Ghettos. Banlieues. État*, Paris, Éditions La Découverte, 2006.

ZENEIDI HENRY D., *Les SDF et la ville, une géographie du savoir survivre*, Paris, Éditions Bréal, 2002.